

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	60 (1987)
<b>Heft:</b>	7-8
<b>Artikel:</b>	Les coopératives d'habitation ont-elles de nouvelles tâches?
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-128798">https://doi.org/10.5169/seals-128798</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES COOPÉRATIVES D'HABITATION ONT-ELLES DE NOUVELLES TÂCHES?

USAL – législation

Cette importante question était posée aux 250 congressistes réunis à Zurich le 23 mai 1987 à l'occasion du *Congrès bisannuel de l'Union suisse pour l'amélioration du logement*. Parmi ces congressistes figuraient certes des Romands, mais ils étaient peu nombreux. On notait cependant avec plaisir une bonne délégation de la Société coopérative d'habitation de Lausanne.

Dans un rapport introductif, M. Fritz Nigg, secrétaire central, distingua trois tâches importantes:

1. Combler les lacunes dans l'approvisionnement en appartements.
2. Tenir compte des objectifs propres à l'urbanisme et à l'environnement.
3. Répondre aux nouvelles valeurs et aux nouveaux styles de vie.

M. Nigg souligna tout d'abord que la demande d'appartements pour personnes âgées à prix abordable augmentera. Il fit remarquer en outre que souvent les appartements dits « familiaux » ne répondent plus aux besoins des familles ayant de grands enfants, d'où le nombre toujours plus important de jeunes gens qui arrivent sur le marché du logement en tant que demandeurs indépendants. Il y a ensuite toutes les personnes désavantagées auxquelles devraient penser davantage les pouvoirs publics comme certaines catégories d'ouvriers étrangers, les réfugiés et parfois les handicapés.

En ce qui concerne le problème de l'environnement, M. Nigg n'eut pas peur de déclarer qu'en raison du bruit et du trafic, de très nombreux appartements coopératifs doivent être considérés comme nuisibles à la santé et ne peuvent qu'être assainis à l'aide de moyens techniques. S'agissant des nouvelles valeurs, M. Nigg souligna la nécessité pour les coopératives d'habitation de répondre aux besoins de notre société pluraliste, des équipes, par exemple, qui désirent acquérir leur logement. Enfin, pour M. Nigg, les jeunes constituent parfois une minorité souvent difficile à satisfaire, mais qui peut contribuer davantage à l'évolution d'une société coopérative que le gros des locataires passifs.

## Un débat riche en suggestions

Cinq intervenants, dont notre ami M. René Gay, de Genève, et plusieurs congressistes intervinrent dans le débat qui suivit au sujet des nouvelles tâches. C'est ainsi qu'on entendit M<sup>me</sup> Suzanne Gysi, assistante à l'EPFZ, déclarer qu'il s'agissait, plutôt que de définir de nouvelles tâches, de réinterpréter les tâches traditionnelles des coopératives d'habitation, comme par exemple le mandat d'éducation coopérative. Il faut aussi trouver de

nouvelles voies pour développer la convivialité, et M<sup>me</sup> Gysi de suggérer que les buanderies ne devraient pas seulement être des buanderies, mais encore peut-être des salles de jeux pour enfants et des cafétérias pour rencontres entre coopérateurs.

L'accent fut également mis sur l'évolution des ménages et le grand nombre des petits ménages. La moitié des ménages helvétiques ne sont que des ménages à une ou deux personnes.

Quant à M. René Gay, directeur de la Société coopérative d'habitation de Genève, il insista particulièrement sur la *participation* des membres qu'il importe de développer. La participation des membres n'existe pas dans les fondations d'habitation, forme juridique que semblent parfois apprécier certains pouvoirs publics.

## Fondateurs et héritiers

Il appartenait, pour finir, à M. Otto Nauer, président central (d'ailleurs réélu peu auparavant dans cette fonction), de rappeler que généralement on ne naît pas coopérateur, mais qu'on le devient. C'est dire que pour maintenir et agrandir leur place dans la société, les coopératives doivent intensifier les communications de toute sorte. Les jeunes générations, les héritiers doivent connaître et expérimenter les idées génératrices des fondateurs sur l'entraide et l'autogestion.

## Remerciements à notre ami M. Alfred Bussey

Le congrès a fait une chaleureuse ovation à M. Alfred Bussey, vice-président central, qui avait présenté sa démission.

M. Alfred Bussey, ancien président du Conseil national, avait succédé à ce poste à M. Robert Gerber, ancien directeur des Finances de la ville de Neuchâtel. M. Bussey demeure membre du comité de la Section romande et membre de la Commission romande du Fonds de roulement.

## Quatre Romands élus au Comité central

Le congrès a réélu les quatre personnalités romandes suivantes au Comité central. Il s'agit de: M. Gérald Ayer, président de la SICOOP, Fribourg;

M. René Gay, directeur de la Société coopérative d'habitation de Genève;

M. Pierre Liniger, secrétaire de la Section romande, Pully;

M. Bernard Meizoz, président de la Société coopérative d'habitation de Lausanne.

HAB.